tarification du service de garde

explication de l'augmentation des tarifs



Bloc du matin: 7h00 à 8h00

Bloc du midi: 11h15 à 12h30

Bloc du mercredi PM 14h12 à 15h32

Bloc du soir: 15h32 à 18h00



Bloc du matin: 7h00 à 8h10

Bloc du midi: 11h10 à 12h25

Bloc du soir: 14h22 à 18h00



journée pédagogique



Note: Les tarifs qui sont présentement facturés aux parents pour les journées régulières sont de 9,70 \$, tel que déterminé par le MEQ. impact sur les tarifs par bloc.

aucune augmentation n'a été faite depuis 22-23 malgré une augmentation du ministère de 8,55\$ à 9,70\$ soit 13,45% d'augmentation.

Le principe de l'autofinancement du service de garde doit prévaloir lorsqu'il s'agit de fixer le tarif des services offerts aux usagers.